



**PRÉFET
DE L'ARDÈCHE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUE DE PRESSE

Privas, le 30 novembre 2020

Mise en place d'une cellule spécifique de soutien économique pour les secteurs de l'hôtellerie et de la restauration en Ardèche

Face à l'épidémie du Coronavirus Covid-19, le gouvernement est en solidarité totale avec les entreprises et leurs salariés, et continuera d'être pleinement mobilisé dans les jours et les semaines à venir.

Françoise SOULIMAN, préfet de l'Ardèche met en place un nouveau dispositif pour soutenir les secteurs les plus touchés qui ne peuvent maintenir leur activité du fait de la crise épidémique.

Une cellule de soutien économique dédiée est mise en place **à partir de mardi 1er décembre 2020**. Elle aura pour objectif de mieux expliciter l'offre des dispositifs d'aides, coordonner l'action des différents services de l'État – l'URSSAF (charges salariales), la DIRECCTE (activité partielle), la DDFIP07 (fonds de solidarité) et la Banque de France 07 (médiation) et apporter des réponses analytiques à chaque entreprise.

Contact cellule de soutien 07:

Mail : pref-soutien-eco@ardeche.gouv.fr Tél : 06 47 39 27 04
Ouverte du lundi au vendredi de 09h00 à 18h00

Françoise SOULIMAN réunit chaque semaine les services de l'État et les acteurs du monde économique afin de faire le point sur la situation économique du département, de démontrer la forte mobilisation de tous pour faire face à cette crise sanitaire, et d'apprécier la mise en œuvre et l'efficacité des mesures prises par le gouvernement en soutien aux entreprises et à leurs salariés.

Le préfet remercie à cet égard l'ensemble des acteurs pour leur implication soutenue depuis le début de la crise qui contribue activement au soutien économique de tous les secteurs impactés.

**Cabinet du préfet
Bureau de la représentation de l'État et
de la communication interministérielle**



@Prefet07

Tél : 04 75 66 50 07/14/16
Mél : pref-communication@ardeche.gouv.fr
www.ardeche.gouv.fr

Rue Pierre Filliat – BP 721
07007 Privas CEDEX